

Ce samedi 08 mars 2025, la SAS du Centre Pénitentiaire d'Avignon - Le Pontet a été le théâtre d'un **SCENARIO CATASTROPHE !**

Le matin, lors de la réintégration des promenades, une altercation éclate entre deux détenus au rez-de-chaussée.

La surveillante présente parvient à maîtriser l'un des protagonistes et tente de l'enfermer en cellule. C'est à ce moment que le deuxième détenu surgit avec une **violence extrême** et claque brutalement la porte, projetant notre collègue au sol, tête première.

Le choc est si violent que les détenus sont choqués par le bruit sourd de sa tête frappant le sol et éjectant ses lunettes ramassées par des détenus stupéfaits.

Un collègue intervient rapidement pour lui porter secours et assistance.

Notre camarade sera conduite seulement dans l'après-midi aux urgences de l'hôpital d'Avignon.

Elle en ressortira avec 7 jours d'arrêt et le port d'une minerve pour une entorse cervicale.

Les ACTIONS VIOLENTES de nos chers pensionnaires de la SAS ne sont pas à leur comble, la journée s'enchaîne...

L'instant d'après, un détenu agressif met le feu dans sa cellule, car mécontent de la décision sur son aménagement de peine et de son régime fermé. Il exige d'être ouvert !

La situation dégénère très vite car une épaisse fumée s'échappe, nécessitant une intervention équipée, rapide et organisée de la part des agents présents.

Lors de l'extraction de sa cellule, l'incendiaire est maîtrisé puis placé dans une salle spéciale au niveau du greffe dans l'attente de son départ vers le QD au Grand Quartier.

Furieux et totalement hors de contrôle, il se met alors à tout saccager dans la salle en arrachant le placo et les rails de fixation de la salle de transfert, la rendant totalement inutilisable.

Pour couronner le tout, il pousse l'escalade jusqu'à **menacer de mort un agent** en ces termes :

« Je t'attendrai devant la prison et je te mettrai une balle dans la tête. »

Afin de mettre un terme à ses agissements, les agents équipés devront maintenir le forcené au sol jusqu'à l'arrivée tardive du fourgon cellulaire. La fouille de l'individu révélera qu'il était porteur d'un téléphone portable, prouvant une fois de plus l'ampleur du trafic d'objets illicites en détention.

Le professionnalisme et l'unité des agents ont permis de mettre un terme à cette montée en puissance de violence carcérale où les agents sont systématiquement en première ligne

Le bureau local UFAP UNSa Justice FÉLICITE l'ensemble des agents présents lors de l'intervention pour leur professionnalisme et leur réactivité et souhaite un prompt rétablissement à notre collègue blessée.

Le bureau local UFAP UNSa Justice s'interroge ?

- Sur la conception de la salle d'attente greffe de la SAS :

Comment une salle à destination des retours au grand quartier et notamment dans le cadre de mise en prévention peut-elle être conçue avec de simples cloisons en placoplâtre avec systèmes de rails ? Ces matériaux auraient pu servir d'armes contre les agents. **Il faut rectifier cette erreur de conception !** Pour rappel, ce détenu a de gros antécédents. Lors d'une extraction judiciaire le 22 décembre 2023 il était parvenu à détériorer ses menottes les rendant inutilisables !

De surcroit, cette salle jouxte la salle de stockage des tenues d'intervention, il lui aurait suffi de multiplier les coups pour accéder aux tenues pare-coup, au couloir menant aux vestiaires, voir pire au secteur administratif.

- Sur la non-présence de moyens de communication dans la cuisine où les agents prennent leur pause.

Comment joindre les personnels en cas d'extrême urgence si aucun moyen de communication n'est installé pour les prévenir ?

Impossible pour les agents sur l'intervention d'alerter et de demander du renfort.

Le bureau local UFAP UNSa Justice avait déjà alerté sur cette problématique.

- Sur la possibilité de conduire un détenu vers le grand quartier sans attendre le chauffeur, les agents ne peuvent-ils pas s'en charger ?

Les agents ont dû maîtriser le forcené de longues, très longues minutes en attendant l'arrivée du chauffeur, se relayant car leurs membres se tétanisaient ! Les collègues sont arrivés au grand quartier **EXTENUÉS ! Il faut que cela change !**

PERSONNELS SACRIFIÉS !!! Jusqu'à quand ?

Chaque jour un nouvel incident, chaque semaine un nouveau drame évité de justesse ...

Le bureau local UFAP UNSa Justice **EXIGE une nouvelle fois des sanctions fermes, immédiates et exemplaires à l'encontre des auteurs de ces actes !**



Sanctions disciplinaires et transferts immédiats des détenus violents.



Dépôt de plainte systématique pour toute agression physique ou verbale et application immédiate de la protection statutaire.



Renforcement des effectifs et des moyens de protection et de communication fiable pour le personnel de la SAS.



Mise en place d'un protocole pour faciliter les démarches de soins et de procédure judiciaire pour les agents victimes.

Le bureau local UFAP UNSa Justice remercie l'officier d'astreinte pour la bienveillance dont il a fait preuve envers la surveillante blessée et les agents présents sur site.

En revanche, nous **DÉPLORONS** l'absence totale de la directrice d'astreinte, qui n'a pas jugé nécessaire de se déplacer. **COMBLE DE L'IRONIE**, elle occupe pourtant, au quotidien, le poste de directrice de la SAS.

Mme la Directrice, c'est une attitude inacceptable, et ce n'est pas en agissant ainsi que vous obtiendrez l'adhésion de vos agents ! À bon entendeur ...

L'UFAP UNSa Justice, une Présence Quotidienne...

Le Bureau Local UFAP-UNSa Justice.